

# DÉLIBÉRATIONS

N° 2020/001/1.4

Feuillet n° 1

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes  
du Terrassonnais en Périgord  
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics  
58 Ave Jean Jaurès  
24120 TERRASSON-  
LAVILLEDIEU**

**L'an deux mil vingt, le 25 février**, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

**Date de convocation : 18 février 2020**

| Nombre de<br>Conseillers<br>Communautaires |    |
|--------------------------------------------|----|
| En exercice                                | 60 |
| Présents                                   | 40 |
| Votants :                                  | 43 |
| Pour :                                     | 43 |
| Contre :                                   | 0  |
| Abstention :                               | 0  |

## PRÉSENTS :

**Titulaires** : Didier CLERJOUX, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie SALVETAT, Patricia FLAGEAT, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Catherine LUSTRISSY, Roland MOULINIER, Charles SOL, Serge EYMARD, Laurent DELAGE, Claude SAUTIER, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PEDENON, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Jean-Michel LAGORCE, Régine ANGLARD, Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Jean-Pierre JACQUINET, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Francis VALADE, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

**Suppléants** : Jean-Pierre COLIN représente Josiane LEVISKI, Sylviane GRANDCHAMP représente Gérard DEBET, Patrick DELAUGEAS représente Camille GERAUD.

## EXCUSÉS

**Titulaires** : Dominique DURUY, Josiane LEVISKI, Gérard DEBET, Gérard MERCIER, Jean-Marie CHANQUOI, Jean-Michel LAGORSE, Nadine ÉLOI, Yves MOREAU, Daniel BOUTOT, Philippe VIEILLEFOSSE, Pierre AUGUSTE, Isabelle COMBESCOT, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Camille GERAUD, Laurent MONTEIL, Michel LAPOUGE, Bernard BEAUDRY, Pierre DELMON donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Roger LAROUQUIE, Arlette VERDIER donne pouvoir à Isabelle DUPUY, Nicole RAVIDAT donne pouvoir à Jean-Luc BLANCHARD.

**SECRÉTAIRE** : Mme Annie DELAGE

**OBJET : Mise œuvre du projet « Le Nettoyage sain en Périgord Noir » dans le cadre du Contrat Local de Santé**

Le Président rappelle au conseil communautaire que le Contrat Local de Santé (CLS) a été lancé en 2017 au niveau des six communautés de communes du Pays du Périgord Noir et dont la maîtrise d'ouvrage est portée par la communauté de communes de Domme-Villefranche-du-Périgord.

AR PREFECTURE

024-200041150-20200225-DE2020001-CC  
Regu le 27/02/2020

Il informe le conseil que, suite à un appel à projet pour lequel il s'est avéré nécessaire de répondre très rapidement, le choix a été fait de retenir l'opération « *Nettoyage sain* » dont le déroulement s'effectue sur deux ans, 2020 et 2021.

Une action semblable a bénéficié d'une réception très favorable sur le territoire de la communauté de communes Vallée de l'Homme, et a apporté la démonstration du bien-fondé de cette opération dont l'application a été généralisée et adoptée par ce territoire.

Dans cette optique, l'opération « *Nettoyage sain* » constitue un projet dont l'intérêt est certain sur le plan sanitaire. Il vise à la protection des usagers et des personnels en s'appuyant sur une information scientifique et médicale.

Le Président informe le conseil que le montant du projet cité en objet s'élève à 93 500 € dont 55% sont subventionnés par la Région, soit 51 540 €, la décision attributive nous étant déjà parvenue.

Le reste à charge pour les six communautés de communes s'élève, quant à lui, à 41 960 € sur deux ans. Comme le prévoit la convention partenariale, le montant de la participation financière des EPCI sera calculée au prorata des prestations réalisées (conférences, formations, ateliers) sur leur territoire respectif.

Au vu de tous ces éléments, le Président propose d'adopter le projet ci-avant exposé.

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :**

- De donner son accord quant à l'adoption de l'opération « *Nettoyage sain en Périgord Noir* »,
- D'accepter le plan de financement prévisionnel de ladite opération,
- de charger le Président d'effectuer les démarches, de signer la convention partenariale jointe en annexe à la présente délibération, et de signer toutes les pièces se rapportant à l'affaire citée en objet.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,  
le 27/02/2020

Le Président,  
Dominique BOUSQUET



AR PREFECTURE

024-200041150-20200225-DE2020001-20  
Reçu le 27/02/2020